

A l'intention des investisseurs qualifiés en Suisse ou des investisseurs professionnels ou des contreparties éligibles tels que définis par les lois en vigueur

UBAM - ASYMMETRY 50 EUR UBAM - ASYMMETRY 50 USD

S'adapter à la réalité des marchés

Les deux fonds UBAM - Asymmetry 50 proposent une exposition dynamique et diversifiée aux marchés des actions et des obligations globales en investissant dans des instruments financiers liquides. Leur processus d'investissement se fonde sur une approche dite de «trend following» (suivi de tendance) ainsi que sur une approche d'allocation d'actifs dynamique qui, sur un cycle économique, offrent de l'asymétrie (convexité) sous la forme d'une plus forte participation aux marchés haussiers et d'une plus faible participation aux phases baissières. Ce processus comprend également une stratégie de portage («carry») complémentaire visant à atténuer les effets des périodes sans tendances ni bouleversements.

Points forts

- ◆ Une allocation dynamique au moyen de positions sur les obligations et les actions globales, l'or et les liquidités
- ◆ De la convexité grâce à un taux de participation plus élevé aux marchés haussiers et plus faible aux marchés baissiers
- ◆ Une philosophie d'investissement disciplinée et basée sur le momentum, consistant à conserver les titres gagnants et à se désengager des perdants
- ◆ Une stratégie de portage additionnelle, en complément de l'approche centrée sur les tendances de marché
- ◆ Des investissements au travers d'instruments financiers liquides et cotés, principalement des ETF (exchange-traded funds), des «futures» et des options
- ◆ Les deux fonds UBAM - Asymmetry 50 aident à améliorer l'efficacité d'un portefeuille, qu'il soit diversifié, ou uniquement axé sur les obligations ou les actions

Thèse d'investissement

Les prix des actifs financiers, qui reflètent les décisions d'investissement de l'ensemble des acteurs financiers, présentent des tendances qui sont susceptibles de durer suffisamment longtemps pour pouvoir être exploitées au travers d'un processus d'investissement basé sur la dynamique de prix (momentum). Deux éléments majeurs permettent de tirer parti de ce momentum:

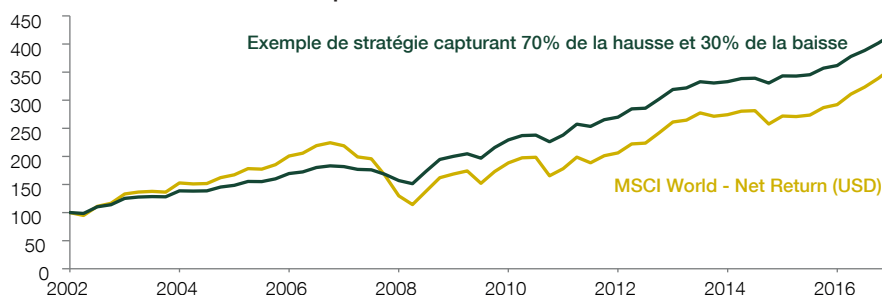
- 1) le screening systématique d'un univers d'investissement largement diversifié composé d'actifs globaux – de façon à identifier et à suivre les tendances en cours, et
- 2) l'ajustement dynamique de l'exposition d'un portefeuille pour pouvoir capturer ces tendances.

Ces éléments, appliqués de manière disciplinée, génèrent un profil de risque/rendement asymétrique (convexe). Ainsi, un portefeuille qui suit cette stratégie convexe alloue une plus grande pondération aux actifs avec une dynamique de prix positive et – ce qui est primordial – réduit son exposition aux actifs dont les prix baissent.

Caractéristiques des fonds

Les deux fonds UBAM - Asymmetry 50 proposent une exposition aux marchés des actions et des obligations globales: les pondérations de portefeuille sont ajustées de manière dynamique, favorisant les segments de marché qui affichent le plus fort momentum de prix en termes absolus et relatifs. Sur un cycle économique, les deux fonds UBAM - Asymmetry 50 visent une participation plus importante aux marchés haussiers et plus faible aux marchés baissiers. La réduction de la participation aux phases baissières a un effet de base important – étant donné qu'une chute de 50% nécessite une hausse de 100% pour atteindre le seuil de rentabilité –, ce qui laisse plus de capital pour tirer parti des hausses de marché. Autrement dit, le fait d'éviter les fortes baisses, tout en participant régulièrement aux hausses des marchés, permet d'améliorer la performance ajustée au risque et ainsi l'efficacité du portefeuille.

La force des «rendements composés»



Uniquement à des fins d'illustration.
Sources: UBP, Bloomberg.

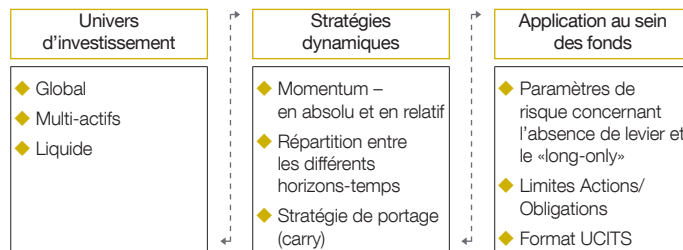
Les performances passées ne constituent pas une indication des résultats futurs.



Processus d'investissement

Le processus d'investissement s'articule autour des trois étapes suivantes:

- ◆ Génération d'idées d'investissement: sélection d'une série d'actifs financiers bénéficiant des tendances de prix les plus positives – au moyen d'outils propriétaires de screening de marché et de trading systématique –, combinés à l'expertise d'investissement de l'UBP.
- ◆ Construction de portefeuille: un processus dynamique, avec des pondérations plus importantes allouées aux actifs affichant les tendances les plus solides en termes absolus et relatifs; la gestion du risque – rigoureuse et pleinement prise en compte dans la construction de portefeuille – fait partie intégrante du processus d'investissement, et vise à accroître la convexité.
- ◆ Stratégie de portage: consiste à extraire la prime de volatilité sur les actions au niveau global, via la vente d'options d'achat («call options»), avec une approche de gestion de risque qui permet de se protéger contre les pertes («drawdowns»).



Equipe d'investissement

- ◆ Les fonds sont gérés à Genève par l'équipe Cross-Asset Solutions, composée de 6 professionnels supervisant une gamme de solutions d'investissement centrées sur l'optimisation du rendement et la gestion des risques.

Paramètres d'investissement

- ◆ Liquidités: 0-100%
- ◆ Obligations: 0-100%
- ◆ Actions et or: 0-50%*, avec l'or compris entre 0 et 10%
- ◆ Devise de base du portefeuille: 50-100%
- ◆ Les positions nettes «short» et le levier ne sont pas autorisés.
- ◆ Les instruments illiquides comme les hedge funds et le private equity ne sont pas autorisés.

*Fourchette indicative: selon le prospectus, le maximum est de 55%.

Caractéristiques

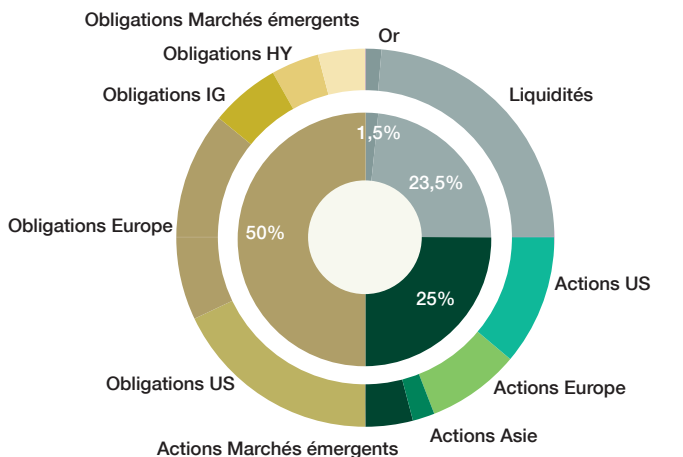
Nom du fonds	UBAM
Nom du compartiment	UBAM - Asymmetry 50 EUR UBAM - Asymmetry 50 USD
Forme juridique du fonds	SICAV ombrelle de droit luxembourgeois, UCITS
Date de lancement	Le 6 octobre 2014
Prix de souscription/vente	VNI
Devise	EUR pour UBAM - Asymmetry 50 EUR USD pour UBAM - Asymmetry 50 USD D'autres devises sont disponibles pour les fonds.
Souscription/rachat	Quotidien
Commission de gestion	R: 2,00% A: 1,25% I: 0,75% - AP: 1,00% IP: 0,50%
Commission de performance	AP et IP: 10% avec un «hurdle rate» à 5%
Société de gestion	UBP Asset Management (Europe) S.A.

Informations importantes

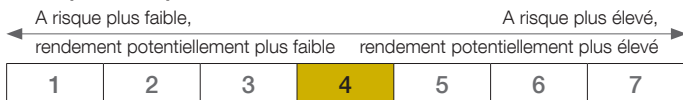
Le présent document marketing est fourni uniquement à titre d'information et/ou à des fins commerciales. Il est confidentiel et destiné uniquement à la personne à laquelle il a été remis. Il ne peut être reproduit (en totalité ou en partie), transmis, donné, envoyé ou rendu accessible d'une quelconque façon à toute autre personne sans l'autorisation écrite préalable de l'Union Bancaire Privée, UBP SA ou d'une entité du Groupe UBP (ci-après l'«UBP»). Le présent document reflète l'opinion de l'UBP à la date de son émission. Le présent document est destiné uniquement aux personnes ayant le statut d'investisseurs qualifiés en Suisse ou de clients professionnels ou de contreparties éligibles, ou à toute catégorie d'investisseurs équivalente, comme défini par les lois applicables en la matière (ces personnes étant toutes considérées comme des «investisseurs éligibles»). Le présent document s'adresse uniquement aux investisseurs éligibles; toute personne qui n'est pas un investisseur éligible ne doit pas agir sur la base du présent document et s'appuyer sur le présent document. Ce document n'est pas destiné à être distribué, publié ou utilisé (en tout ou partie) dans une juridiction où une telle distribution, publication ou utilisation serait interdite, et il ne s'adresse pas aux personnes ou aux entités auxquelles il serait illégal de transmettre un tel document. En particulier, ce document ne peut être distribué aux Etats-Unis d'Amérique ni à toute personne américaine («US person») (y compris les citoyens américains résidant en dehors des Etats-Unis d'Amérique). Le présent document n'a pas été produit par les analystes financiers de l'UBP et ne peut donc être considéré comme de la recherche financière. A ce titre, il n'est aucunement soumis aux exigences relatives à l'analyse financière et à l'indépendance de la recherche en investissement. Des efforts raisonnables ont été déployés pour s'assurer que le contenu du présent document est basé sur des informations et des données obtenues auprès de sources fiables. Cependant, l'UBP n'a pas vérifié les informations issues de sources externes figurant dans le présent document et ne garantit en aucun cas leur exactitude ou leur exhaustivité. L'UBP décline toute responsabilité quelle qu'elle soit et ne formule aucune déclaration, garantie ou promesse – expresse ou implicite – quant aux informations, projections ou opinions contenues dans le présent document, ou en ce qui concerne d'éventuelles erreurs, omissions ou inexactitudes. Les informations mentionnées dans le présent document sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. L'UBP ne s'engage aucunement à mettre à jour le présent document ou à corriger des données qui pourraient se révéler inexactes. Le présent document peut faire référence aux performances passées des stratégies d'investissement. Les performances passées ne constituent pas une indication des résultats actuels ou futurs. Les stratégies d'investissement peuvent voir leur valeur baisser ou croître. Tout capital investi peut impliquer des risques, et il est possible que vous ne récupériez pas le montant initialement investi. De plus, les données de la performance figurant dans le présent document ne tiennent pas compte des commissions et des frais perçus lors de l'émission et du remboursement des titres, ni des retenues fiscales éventuelles. Les fluctuations des taux de change peuvent faire varier votre performance à la hausse ou à la baisse. Tous les énoncés mentionnés dans le présent document autres que ceux portant sur des faits historiques sont de nature prospective. Les énoncés prospectifs ne reflètent pas nécessairement les performances futures. Les projections financières figurant (le cas échéant) dans le présent document ne représentent en aucun cas des prévisions ou des budgets; elles sont fournies exclusivement à titre d'illustration et se fondent sur des anticipations et des hypothèses actuelles qui peuvent ne pas se matérialiser. Les performances réelles, les résultats, les conditions financières et les perspectives d'une stratégie d'investissement peuvent différer significativement de ceux formulés et explicitement ou implicitement, dans les énoncés prospectifs figurant dans le présent document. En effet, les performances projetées ou visées sont, par nature, soumises à des incertitudes importantes, notamment économiques et de marché, susceptibles d'avoir une incidence négative sur la performance. L'UBP n'assume aucune obligation de mettre à jour les énoncés prospectifs, que ce soit du fait de nouvelles informations, d'événements futurs ou pour toute autre raison. Le présent document ne doit pas être considéré comme un conseil ou une forme de recommandation d'achat ou de vente d'un quelconque titre ou fonds. Il ne saurait remplacer un prospectus ou tout autre document juridique, lesquels peuvent être obtenus gratuitement auprès du siège du fonds concerné ou auprès de l'UBP. Les opinions exprimées dans les présentes ne prennent pas en considération la situation, les objectifs ou les besoins spécifiques des investisseurs. Il appartient à chaque investisseur de se forger sa propre opinion à l'égard de tout titre ou instrument financier mentionné dans ce document et d'évaluer de manière indépendante les avantages et le caractère adéquat de tout investissement. De plus, le traitement fiscal de tout investissement dans le(s) fonds mentionné(s) dans le présent document dépend de la situation individuelle de l'investisseur et peut, à l'avenir, être sujet à des modifications. Les investisseurs sont invités à lire attentivement les avertissements sur les risques ainsi que les réglementations énoncées dans le prospectus et dans les autres documents juridiques, et il leur est recommandé de requérir l'avis de leurs conseillers financiers, juridiques et fiscaux. Le présent document ne constitue ni une offre ni une sollicitation pour acheter, souscrire ou vendre des devises, des fonds, des produits ou des instruments financiers quels qu'ils soient, pour effectuer un investissement, ou pour participer à des stratégies de trading spécifiques dans une juridiction où une telle offre ou sollicitation ne serait pas autorisée, ou à l'intention de toute personne à laquelle il serait illégal de faire une telle offre ou sollicitation. Les appels émis vers le numéro de téléphone mentionné dans le présent document peuvent être enregistrés. L'UBP considère que toute personne appelant ce numéro accepte l'enregistrement de la communication. L'UBP est agréée et réglementée, en Suisse, par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA). Au Royaume-Uni, l'UBP est agréée par l'Autorité de régulation prudentielle (Prudential Regulation Authority, PRA); elle est assujettie à la réglementation de l'Autorité de conduite financière (Financial Conduct Authority, FCA) et elle est soumise à certaines règles de la PRA. Toute souscription non fondée sur les derniers prospectus, DICI/KIID, rapports annuels ou semestriels des fonds, ou tout autre document juridique pertinent, ne saurait être acceptée. Les derniers prospectus, statuts, DICI/KIID et rapports annuels et semestriels des fonds mentionnés dans le présent document (les «Documents juridiques des fonds») peuvent être obtenus gratuitement auprès de l'Union Bancaire Privée, UBP SA, 96-98, rue du Rhône, CP 1320, 1211 Genève 1 («UBP»). Les Documents juridiques des fonds peuvent également être obtenus gratuitement auprès d'UBP Asset Management (Europe) S.A., 287-289, route d'Arion, 1150 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, ainsi qu'après d'Union Bancaire Gestion Institutionnelle (France) SAS, 116, avenue des Champs-Élysées, 75008 Paris, France. Le représentant et agent payeur des fonds étrangers mentionnés dans le présent document est l'UBP. Les Documents juridiques des fonds peuvent être obtenus gratuitement auprès de l'UBP et comme indiqué plus haut.

Union Bancaire Privée, UBP SA

Rue du Rhône 96-98 | CP 1320 | 1211 Genève 1 | Suisse | ubp@ubp.com | www.ubp.com



Principaux risques



L'indicateur synthétique de risque et de rendement (SRRI) se rapporte aux classes de part EUR et USD. Cet indicateur représente la volatilité historique annuelle du fonds. La catégorie de risque reflète le niveau du profil de risque et de rendement: 1: le plus faible; 2: faible; 3: limité; 4: moyen/modéré; 5: élevé; 6: très élevé; 7: le plus élevé. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du fonds. La catégorie de risque associée au fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.